



# 2011 - Rapport annuel activités **EAU POTABLE**

COMPÉTENCE : PRODUCTION DE L'EAU POTABLE

# Le mot du Président



L'année 2011 a constitué une nouvelle étape importante dans l'évolution du SYDED qui est devenu un véritable **opérateur public départemental en matière d'environnement**.

En effet, d'autres activités se sont développées aux côtés du **traitement des déchets** qui demeure la compétence principale. Je pense notamment à l'eau potable qui est entrée dans une phase de production ou encore à la prise en charge des missions d'assistance technique à l'assainissement et aux eaux naturelles. Enfin, l'activité bois-énergie est désormais suffisamment consolidée pour envisager de nouveaux projets de plus grande ampleur.

En ce qui concerne la compétence historique, c'est le tri des déchets recyclables qui a été au centre de l'attention. D'un point de vue technique tout d'abord, puisque le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste rénové est entré en service en juin. La réalisation de ce chantier a nécessité seulement quatre semaines d'arrêt et n'a pas porté atteinte aux emplois des agents puisque ceux-ci ont pu travailler sur le site de Figeac. Ce nouvel outil optimise le tri tout en améliorant l'ergonomie des postes de travail. Sur le plan administratif ensuite, puisque la signature d'un nouveau contrat avec Eco-Emballages et la renégociation des prix de reprise des matériaux ont permis grâce au maintien des bonnes performances de tri de réaliser un exercice financier exceptionnel qui permettra, je l'espère, de contenir les futures évolutions tarifaires.

Conséquence directe de la crise, on assiste à une raréfaction des aides à la réalisation des investissements publics qui ralentit la réalisation des **réseaux de chaleur**. Malgré cela, le réseau de chaleur de Livernon a pu voir le jour, portant ainsi leur nombre à 9, soit environ 700 bâtiments raccordés.

La prise en charge de la **production d'eau potable** de la commune de Cajarc et du SIAEP de Francoulès s'est réalisée sans qu'aucun incident ne soit à déplorer, les volumes et la qualité de l'eau produite étant conformes aux prévisions. Néanmoins, dans un souci d'amélioration du service rendu, des études d'optimisation ont déjà démarré.

La délégation de missions du Conseil général en matière d'assistance technique à l'**assainissement** et aux **eaux naturelles** s'est déroulée dans la continuité. En revanche, les collectivités qui étaient jusque-là dans une relation contractuelle avec le Département sont désormais adhérentes du SYDED. Elles deviennent donc décisionnaires, notamment en matière d'évolution des prestations rendues. Ainsi, les élus ont par exemple décidé de créer une nouvelle intervention d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Afin de poursuivre son évolution et de réaliser au mieux ses missions de service public le SYDED doit continuer d'innover et d'œuvrer auprès de ses adhérents et des usagers. D'autre part, l'avancement du Schéma d'Alimentation en Eau Potable doit-il constituer l'une des priorités de 2012 pour pouvoir par la suite garantir à tous un accès égalitaire à la ressource « eau ».

En tant que Président, je me dois de saluer l'implication de tous, élus comme l'ensemble du personnel, qui a légitimé le SYDED en tant qu'acteur reconnu des questions environnementales. Cela lui permettra de progresser encore et ainsi tendre vers son principal objectif : **offrir un service public optimum au meilleur prix**.

Bernard CHOLET

# SOMMAIRE

## SYDED

Présentation du SYDED du Lot.....	4
Forme juridique .....	4
Compétences.....	4
Adhérents .....	4
Missions transversales : la structure administrative .....	5
Organisation et répartition des emplois .....	5
Bilan financier global .....	6
Faits marquants.....	7

## EAU POTABLE

"Avant-propos".....	10
Mission générale : animation et coordination .....	11
Le principe .....	11
Étendue de la compétence .....	11
Le contexte .....	11
Adhésions .....	12
Bilan de la mission 1 - Animation.....	12
Bilan de la mission 1 <sup>bis</sup> - Assistance technique .....	12
Projets.....	14
Tarif 2011.....	14
Bilan financier .....	14
Mission opérationnelle.....	15
Le principe .....	15
Étendue de la compétence .....	16
Le contexte .....	16
Adhésions .....	16
Bilan de la mission 2 - Champ opérationnel .....	17
Les projets .....	17
Tarif 2011.....	17
Bilan financier .....	17
Commune de Cajarc.....	18
SIAEP de Francoulès .....	19

## En savoir PLUS...

Actions de communication.....	22
Pour les scolaires .....	22
Pour le grand public.....	22
Prévention des risques .....	23
SANTÉ – SÉCURITÉ : la Prévention.....	23
ENVIRONNEMENT : la Maîtrise des impacts .....	23

# PRÉSENTATION DU SYDED DU LOT

## FORME JURIDIQUE

### ■ SYNDICAT MIXTE OUVERT ET À LA CARTE

Le SYDED est un **organisme public**, administré par des élus : **chaque collectivité adhérente est représentée** au sein du SYDED par des élus locaux réunis en Comité syndical. Il regroupe des communes, des groupements de communes (syndicats, communautés de communes), ainsi que le Conseil général. Il gère 5 compétences distinctes (voir ci-dessous). L'adhésion des collectivités est facultative.

### ■ ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC)

Les méthodes de gestion s'apparentent à celles des entreprises industrielles et commerciales :

- gestion du personnel selon le régime de droit privé,
- fonctionnement basé sur des activités de type industriel, avec une notion de productivité,
- comptabilité proche des entreprises privées.

### ■ MODE DE GESTION EN "RÉGIE DIRECTE"

Le SYDED assure lui-même la gestion du service public.

## COMPÉTENCES

- **Traitement des déchets ménagers et assimilés :**
  - Tri des déchets recyclables et valorisation du verre
  - Traitement des déchets non valorisables
  - Gestion d'un réseau de déchetteries, compostage des végétaux et valorisation du bois
- **Bois-énergie et développement des énergies renouvelables :**
  - Réalisation de réseaux de chaleur
  - Gestion des réseaux de chaleur
- **Production de l'eau potable :**
  - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
  - Gestion des ressources en eau potable et des réseaux de production
- **Connaissance et assistance à la gestion des eaux naturelles :**
  - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
  - Suivi de la qualité des eaux superficielles et souterraines
- **Assistance à l'assainissement des eaux usées et traitement des boues de stations d'épuration :**
  - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
  - Prise en charge du transport des boues et de leur traitement

## ADHÉRENTS

Les collectivités locales sont libres d'adhérer aux différentes compétences du SYDED, en fonction de leurs besoins sur leurs territoires.

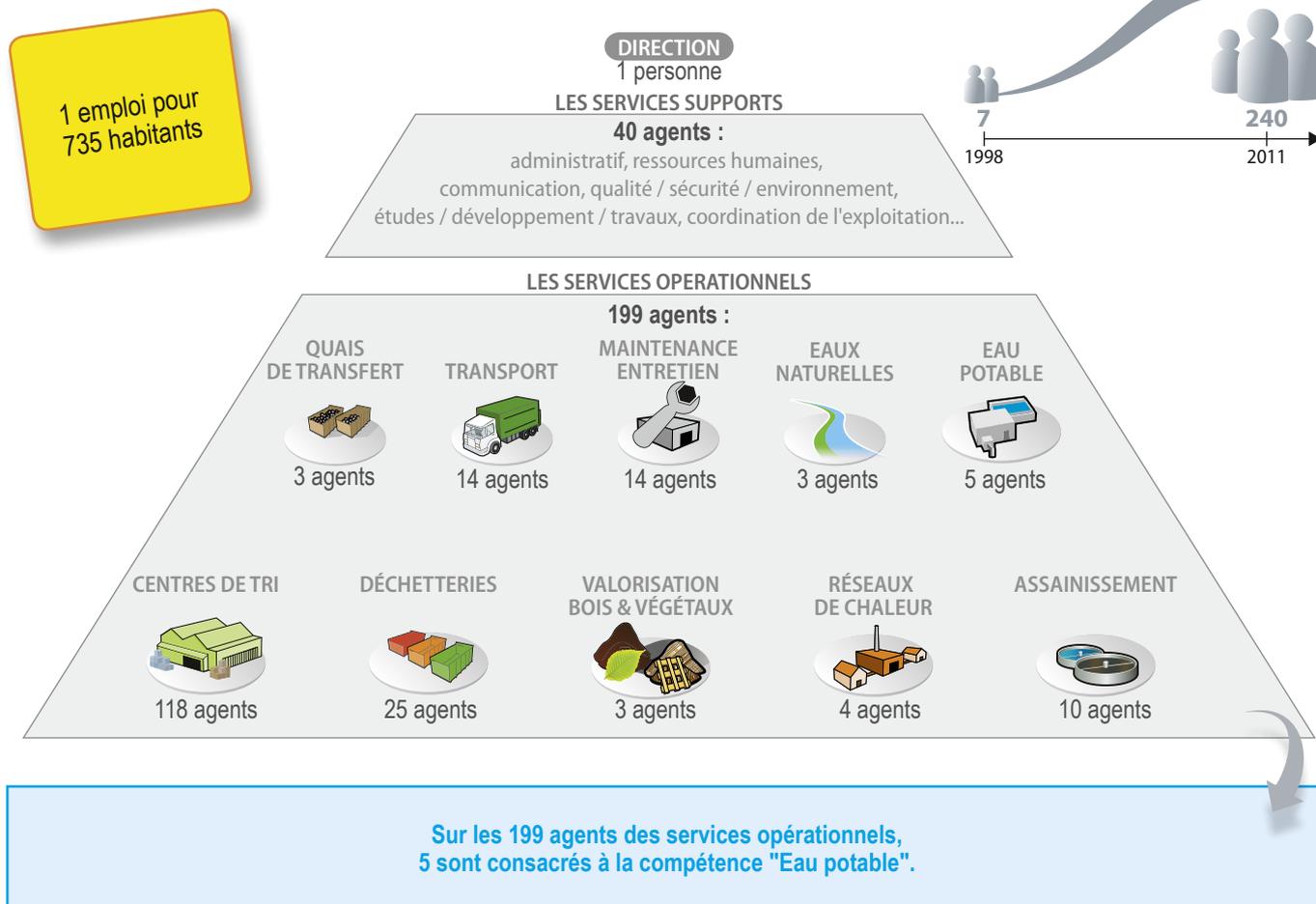
"DÉCHETS"	"BOIS-ÉNERGIE"	"EAU POTABLE"	"EAUX NATURELLES"	"ASSAINISSEMENT"
13 collectivités chargées de la collecte des déchets ménagers	11 collectivités pour la gestion de réseaux de chaleur	44 collectivités chargées de la gestion de l'eau potable	24 collectivités chargées de la gestion des eaux naturelles	132 collectivités chargées de l'assainissement des eaux usées
		3 stations de pompage 40 missions de suivi		

# MISSIONS TRANSVERSALES : LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Le rôle de la structure est d'assurer l'interface entre les choix politiques émanant des décisions des élus et les activités opérationnelles. Elle regroupe des activités "supports" et mène des opérations permettant d'assurer le service rendu aux collectivités et aux habitants (encadrement, services administratif, ressources humaines, communication, assistance aux collectivités membres, qualité / sécurité / environnement, études / développement / travaux, coordination de l'exploitation). Ces services ne sont pas directement rattachés à l'une des activités principales du SYDED. De ce fait, une partie de ces charges est compensée par une participation des collectivités et le reste des dépenses est réparti entre les différentes activités sous l'intitulé "frais de structure".

## ORGANISATION ET RÉPARTITION DES EMPLOIS

Effectif total au 31/12/2011 : 240 personnes

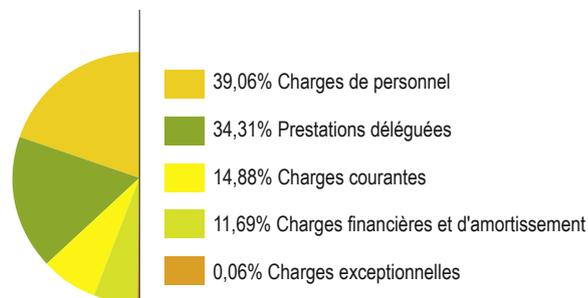


# BILAN FINANCIER GLOBAL

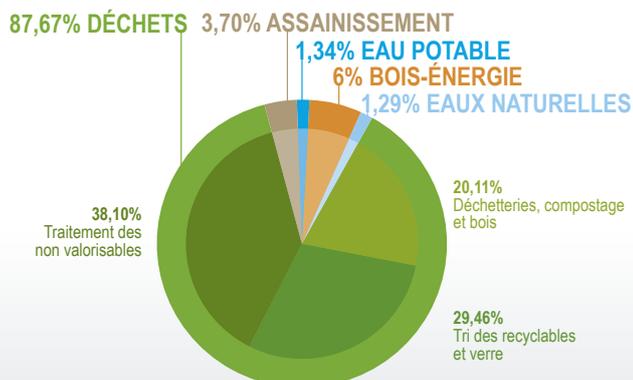
Le SYDED dispose de **5 budgets distincts** ; un pour chaque domaine d'activité :  
 "Déchets", "Energie", "Assainissement", "Eau potable" et "Eaux naturelles".

## ■ FONCTIONNEMENT :

**DÉPENSES : 19 363 662 €**

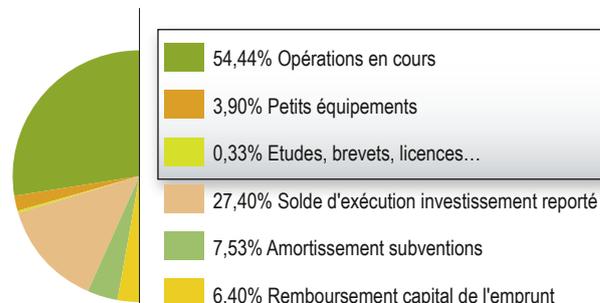


Répartition des dépenses par budget et par activité :

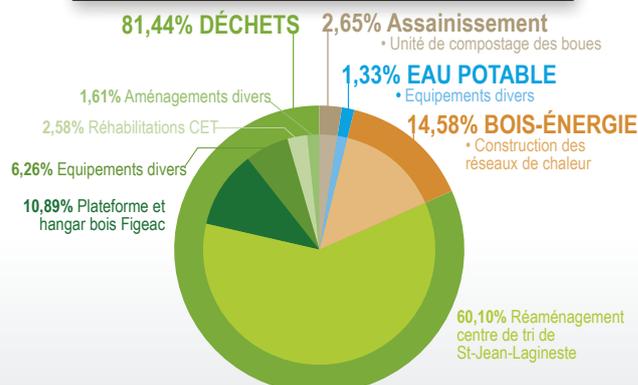


## ■ INVESTISSEMENT :

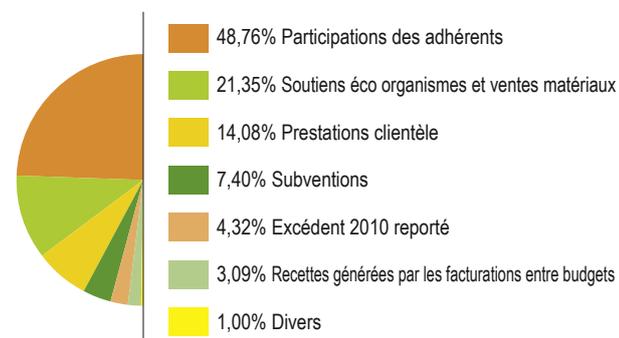
**DÉPENSES : 9 559 073 €**



Répartition des dépenses réelles : 5 609 444 €



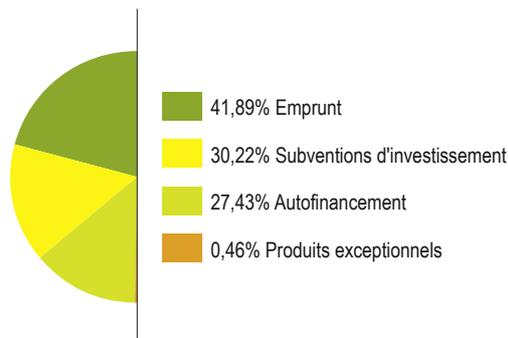
**RECETTES : 22 198 458 €**



**Excédent 2011 : 2 834 796 €**

dont :  
 950 000 € d'excédent 2010 reporté "Déchets",  
 4 762 € d'excédent 2010 reporté "Eau potable",  
 4 795 € d'excédent 2010 reporté "Assainissement".

**FINANCEMENT\* : 5 609 444 €**



\* Financement des dépenses réelles

**La durée de l'extinction de la dette (7 millions d'euros) est de 20 ans (2032).**  
 Le SYDED possède un taux d'endettement très faible (4,43%).

# FAITS MARQUANTS

L'année 2011 en bref...

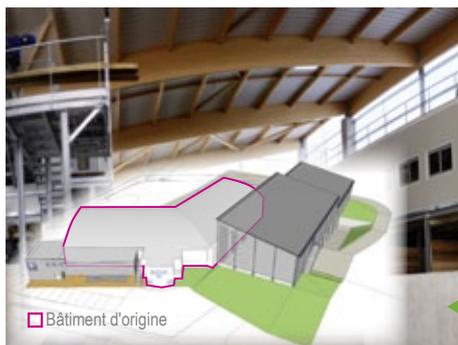
## DÉCHETS

Le SYDED a pris en charge **118 241 tonnes de déchets**, dont :

- 29 507 tonnes de recyclables
- 43 025 tonnes d'ordures résiduelles
- 45 709 tonnes d'apports en déchetteries.

Le SYDED a signé un nouveau **contrat avec Eco-Emballages** pour le soutien financier du tri des emballages ménagers (2 500 000 € par an).

Une démarche de prévention de la production de déchets a été mise en place, en partenariat avec l'ADEME (ex. Vente de 1 500 composteurs).



### Secteur de Catus :

L'expérimentation du tri automatisé des petits emballages métalliques est lancée sur le centre de tri de Catus.

### Secteur de Figeac :

Une plateforme de valorisation du bois et un hangar de stockage avec intégration d'une toiture photovoltaïque ont été réalisés sur le site. Le CET de Figeac a été réhabilité.

### Secteur de St-Jean-Lagineste :

Le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste rénové a été mis en service (5 000 000 €).

## BOIS-ÉNERGIE

### Exploitation des réseaux de chaleur :

Le SYDED gère **8 réseaux**, avec 667 bâtiments raccordés au total.

Leur exploitation représente **816 tonnes équivalent pétrole économisées sur l'année**.

L'équipe a été renforcée, avec un service aux usagers joignable 24H/24H.

### Construction des réseaux de chaleur :

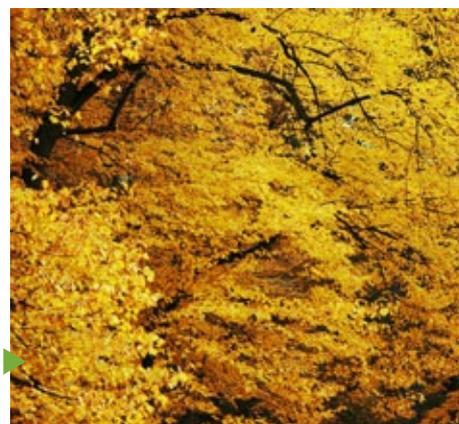
La réalisation du réseau de Livernon a été finalisée (800 000 €).

La 2<sup>ème</sup> phase des travaux d'extension du réseau de Figeac (Nayrac) est entamée.

Le projet du réseau de Lacapelle-Marival est reporté, dans l'attente d'attribution de subventions.

### Ressource bois :

Les résultats de l'étude sur la mobilisation de la ressource bois démontre un potentiel départemental considérable, et ce, sans porter atteinte à la couverture forestière.



## EAU POTABLE



### Gestion opérationnelle :

Le SYDED a pris en charge l'**exploitation des captages** et la production d'eau potable de la **commune de Cajarc** et du **SIAEP Francoulès** : 521 343 m<sup>3</sup> d'eau vendus.

La **révision du schéma départemental d'alimentation en eau potable** a été enclenchée.

Des études ont été engagées pour la réalimentation de la commune de Caillac et le secteur de Martel.

### Assistance technique :

Environ 40 missions de maîtrise d'œuvre ont été menées auprès de collectivités membres.

## ASSAINISSEMENT

Suite à la délégation du Conseil général, le SYDED a mis en place un important déploiement des interventions dans ce domaine qui, jusqu'alors, se limitaient au traitement des boues d'épuration par compostage. Les adhésions au SYDED ont été massives, compte-tenu du morcellement des structures gestionnaires de l'assainissement collectif.

### Assistance à l'assainissement collectif des eaux usées :

178 stations d'épuration ont été visitées.

Les interventions se sont élargies à l'**assistance à maîtrise d'ouvrage** (AMO) : 13 missions formalisées.

### Assistance à l'assainissement non collectif :

Un état des lieux départemental des SPANC a été mené, avec une réflexion départementale sur l'harmonisation des services.

### Traitement des boues de stations d'épuration :

**3 185 tonnes de boues ont été compostées en 2011**, avec deux nouvelles stations d'épuration concernées (Figeac et Souillac).

Des préparatifs ont été engagés en vue de la prise en charge au 1<sup>er</sup> janvier 2012 du traitement des boues par tous modes.



## EAUX NATURELLES



L'assistance à la gestion des eaux naturelles est une activité nouvelle en 2011, suite à la délégation du Conseil général.

Les services proposés par le SYDED, au travers du Service d'Assistance Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux (SATESE), ont été assurés **dans la continuité des missions traditionnelles** (réseaux de suivi de la qualité des eaux, Inf'eau loisirs...) malgré l'impact du changement institutionnel.

Toutes les collectivités gestionnaires d'une baignade recensée (22 sites) ont adhéré au SYDED pour bénéficier de l'assistance technique qui a été mise en place (forte implication dans la mise en œuvre réglementaire des profils de baignade).

# Activités "EAU POTABLE"

---

# "AVANT-PROPOS"

**Le SYDED est compétent en matière d'eau potable depuis 2008.** En effet, compte-tenu des états des lieux réalisés préalablement à la révision du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP), il paraissait prioritaire de sécuriser l'approvisionnement en eau de toutes les communes et syndicats du département, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. L'interconnexion entre les réseaux pouvait ainsi être repensée à l'échelle du département pour faire face aux pénuries d'eau de plus en plus préoccupantes sur certains secteurs. L'harmonisation du prix de l'eau sur le territoire départemental est également recherchée, sachant que ce prix présente une forte volatilité selon les zones de desserte, en fonction de variables techniques et historiques.

Du fait du désengagement progressif de l'Etat en matière d'ingénierie, diverses missions d'assistance technique se sont depuis développées afin de répondre aux besoins des collectivités adhérentes.

Dans ce cadre, **le SYDED exerce la compétence « Eau potable » à deux niveaux**, le premier consiste en une assistance apportée aux collectivités tandis que le second se veut quant à lui plus « opérationnel ».

# MISSION GÉNÉRALE : ANIMATION ET COORDINATION

## LE PRINCIPE

Par le biais de sa mission générale le SYDED propose aux collectivités de se regrouper autour d'une instance départementale de concertation sur les thématiques de l'eau potable. Ainsi, chaque adhérent, quel que soit sa taille, peut se faire entendre sur les problématiques qui lui sont propres et prendre part aux débats sur la gestion départementale de l'eau.

Les adhérents qui le souhaitent peuvent également avoir recours au SYDED comme un service technique mutualisé (maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage), avec une péréquation des coûts d'étude.

## ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Le schéma AEP (Adduction en Eau Potable) prévoit la desserte en eau des lotis à partir des captages classés d'intérêt départemental. Dans ce cadre, le SYDED exerce cette compétence à deux niveaux.

### Mission 1 - Animation

- Animation et coordination de l'action des collectivités distributrices d'eau (échange d'expériences, uniformisation des méthodes de travail...)
- Accompagnement juridique, technique et administratif des collectivités distributrices (veille réglementaire, fourniture de modèles de documents...)

Adhésion à cette mission

GRATUIT

### Mission 1bis - Assistance technique

- Assistance à maîtrise d'ouvrage et missions de maîtrise d'œuvre (extension pour de nouvelles habitations, renouvellement de réseau, renforcement...)

#### Assistance à maîtrise d'œuvre

Travaux inférieurs à 10 000 € HT ou pas de travaux



Forfait de 700 € HT pour les études préliminaires inférieures à 3 jours, 500 € HT par jour supplémentaire

Travaux supérieurs à 10 000 € HT



7% du montant des travaux réalisés

## LE CONTEXTE

**Organisation territoriale : 102 collectivités assurent le service d'eau potable et desservent environ 107 000 abonnés :**

- 34 syndicats regroupent 272 communes pour 64 000 abonnés,
- 68 communes pour 43 000 abonnés.

**Gestion du service de l'eau :**

- 4 syndicats et 52 communes sont gérés en régie (40 000 abonnés),
- 30 syndicats et 16 communes ont délégué leur service public de l'eau potable (67 000 abonnés).

La taille des différents services d'eau est hétérogène puisqu'allant de 40 à 8 000 abonnés, les 15 services les plus importants desservent 55 % des abonnés tandis que les 50 plus petits desservent moins de 10 % des abonnés lotis.

**Les réseaux d'eau potable :**

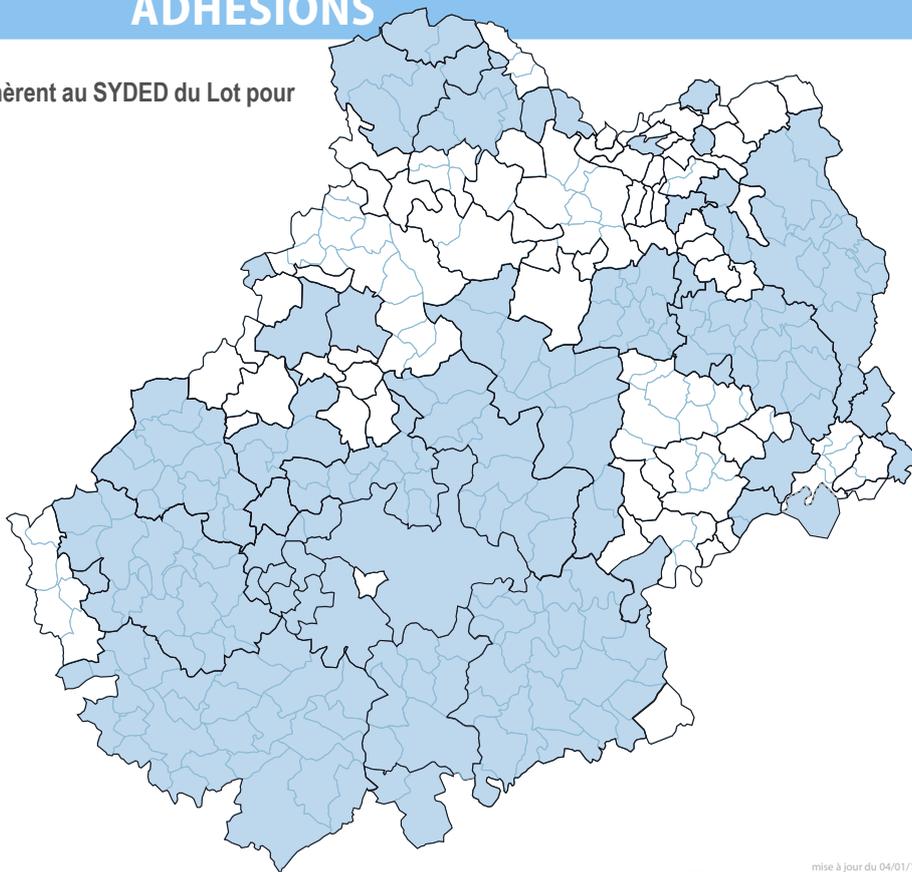
- Environ 8000 km de réseaux (allant de 3 à 910 km suivant les collectivités), soit 13 abonnés au kilomètre en moyenne,
- Rendement moyen de 59 % pour un minimum de 36 % et un maximum de 98 %.

Source : Observatoire Départemental de l'Eau - 2010

# ADHÉSIONS

Au 31 décembre 2011, 44 collectivités adhèrent au SYDED du Lot pour la compétence "Eau potable" :

- |                            |                      |
|----------------------------|----------------------|
| <b>Communes :</b>          | Aquareso             |
| Bagnac                     | Belfort-du-Quercy /  |
| Bétaille                   | Montdoumerc          |
| Bouyssou (Le)              | Blagour              |
| Bretenoux                  | Bournac              |
| Cahors                     | Causse Sud de Gramat |
| Cahus                      | Cazals               |
| Caillac                    | Espère-Mercues       |
| Cajarc                     | Faycelles-Frontenac  |
| Capdenac-Gare              | Francoûles           |
| Catus                      | Iffernet             |
| Douelle                    | Lamothe-Cassel       |
| Estal                      | Martel               |
| Figeac                     | Nuzéjols             |
| Gourdon                    | Pescalerie (la)      |
| Leyme                      | Peyrilles            |
| Parnac                     | Quercy Blanc         |
| Pradines                   | Sarrazac - Cresensac |
| Quatre-routes-du-Lot (Les) | Ségala Oriental      |
| Saint-Cirq-Madelon         | Sud Ségala           |
| St Céré                    | Thémines             |
| Vayrac                     |                      |
| Vigan (Le)                 |                      |
| Vire-sur-Lot               |                      |
| <b>Syndicats :</b>         |                      |



mise à jour du 04/01/11 © SYDED/PLA

## BILAN DE LA MISSION 1 - ANIMATION

Rédaction de fiches technico-juridiques en lien avec les besoins des adhérents et l'actualité :

- Le service public d'eau potable,
- Les délégations de service public : la durée des conventions.

Recueil de données

Interventions en réunions des Conseils municipaux, Conseils syndicaux...



## BILAN DE LA MISSION 1<sup>BIS</sup> - ASSISTANCE TECHNIQUE

Plusieurs collectivités ont fait appel aux services techniques du SYDED qui mène des missions de maîtrise d'oeuvre et d'assistances diverses :

### SIAEP de FAYCELLE – FRONTENAC :

- Mise en place des périmètres de protection
- Extension de réseaux (500 m)

### SIAEP de FRANCOULES :

- Suivi du marché à bons de commande
- Déplacement et renouvellement de canalisation (2 km)

### SIAEP de l'IFFERNET :

- Construction d'une bache d'eau traitée au Tréboulou (500 m<sup>3</sup>)
- Renouvellement et déplacement de canalisations (1,5 km)

### SIAEP du QUERCY BLANC :

- Renforcement de l'adduction de la commune de Cézac
- Renouvellement et renforcement de 8,5 km de réseaux

### SIAEP de PEYRILLE :

- Sécurisation du réservoir

### SIAEP de la PESCALERIE :

- Déplacement, renouvellement et extension de 4,3 km de réseaux

### SIAEP du SUD SEGALA :

- Renouvellement de 5 km de réseaux

### SIAEP de THEMINES :

- Déplacement et renouvellement de 1,5 km de réseaux

### Commune de BAGNAC-SUR-CELE :

- Construction d'une unité de dessablage

### Commune de CAHUS :

- Mise en service d'une interconnexion entre le réseau de la commune et celui du SIAEP BOURIANE – PAYRAC – CAUSSE

### Commune de CATUS :

- Mise en service opérationnelle de l'interconnexion avec le SIAEP de la BOURIANE

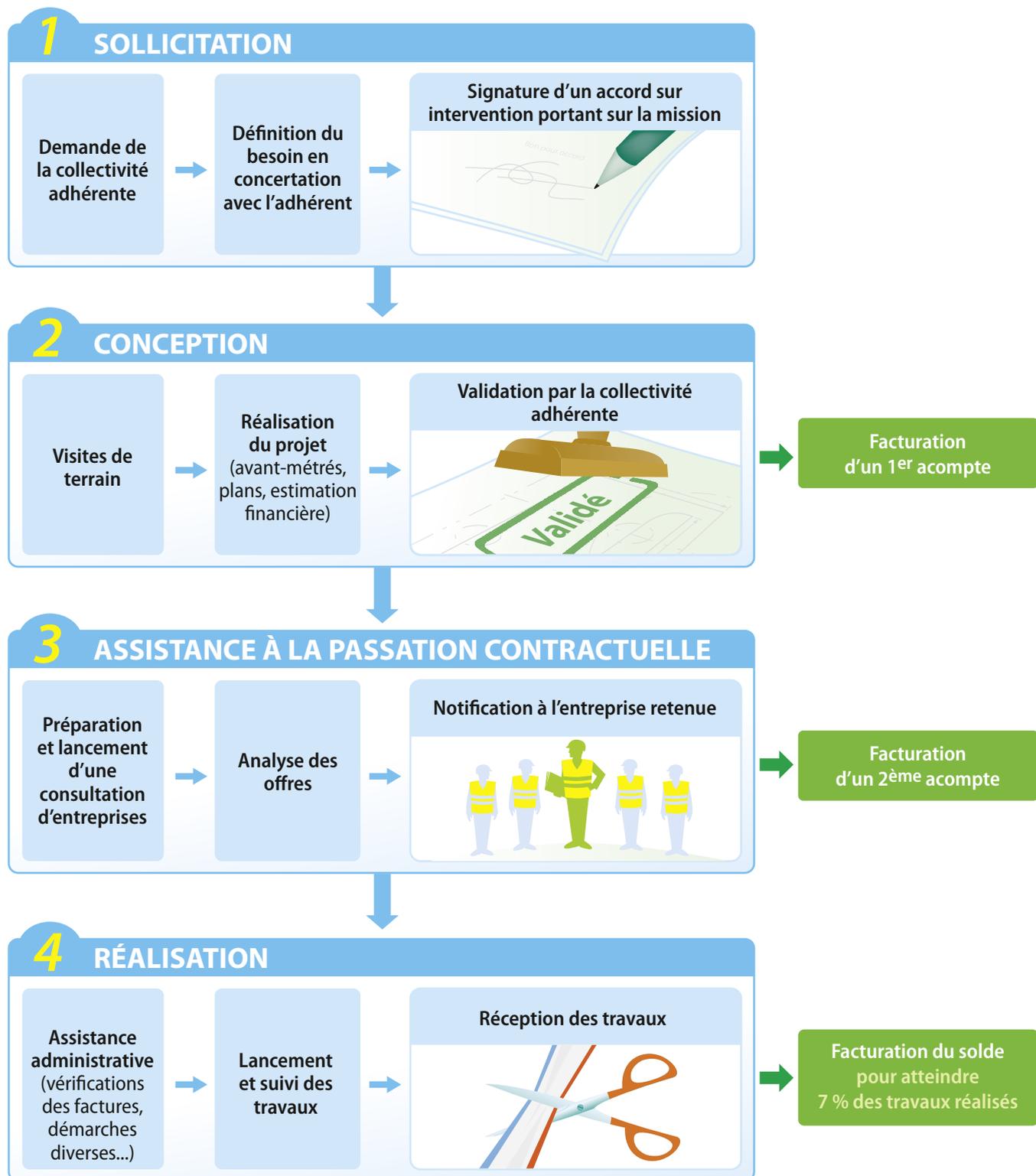
### Commune de GOURDON :

- Renouvellement de 2 800 compteurs avec radio-relève et de 70 branchements plombs

### Commune de LEYME :

- Reminéralisations et restructuration AEP

## ■ DÉROULEMENT TYPE D'UNE MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE



## PROJETS

Toujours soucieux de répondre aux besoins de ses adhérents, le SYDED pourra dès 2012 les accompagner dans leurs projets en leur apportant une assistance à maîtrise d'ouvrage afin de :

- Définir le besoin et décrire l'opération,
- Examiner le coût et l'incidence sur le prix de l'eau,
- Recruter un maître d'œuvre (respect du code des marchés publics, critères d'analyse des offres...),
- Suivre le travail du maître d'œuvre et des entreprises (respect des bonnes pratiques et du calendrier, réception des ouvrages...),
- Echanger avec les partenaires institutionnels (financeurs, services instructeurs de l'Etat).

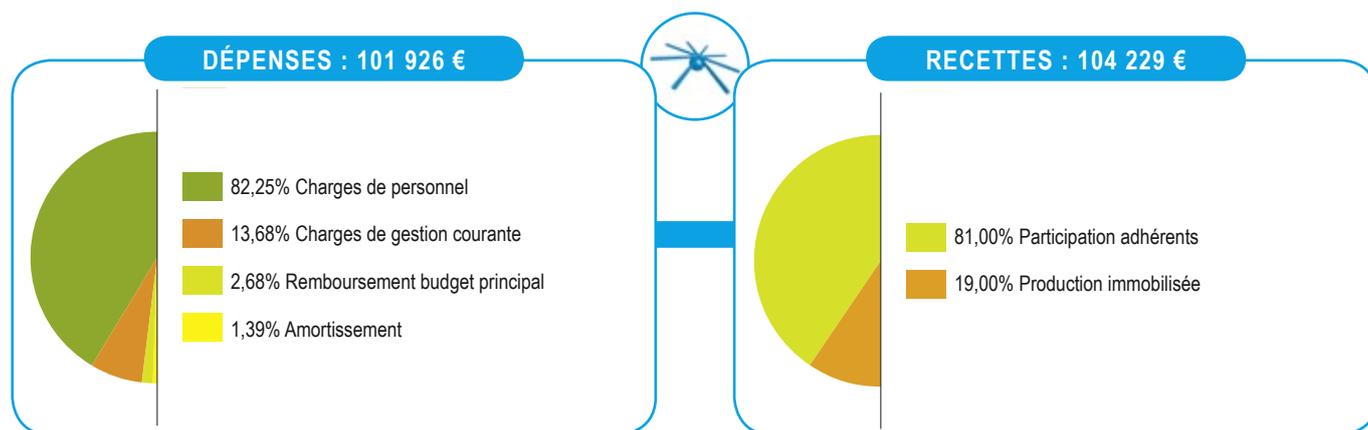
## TARIF 2011



**Tarification établie à hauteur de 7% du montant des travaux réalisés**  
Délibérations du 14/01/2011 - Réf. 2011-CS1-005

## BILAN FINANCIER

Annuité en-cours de la dette "Eau potable" : 0 €

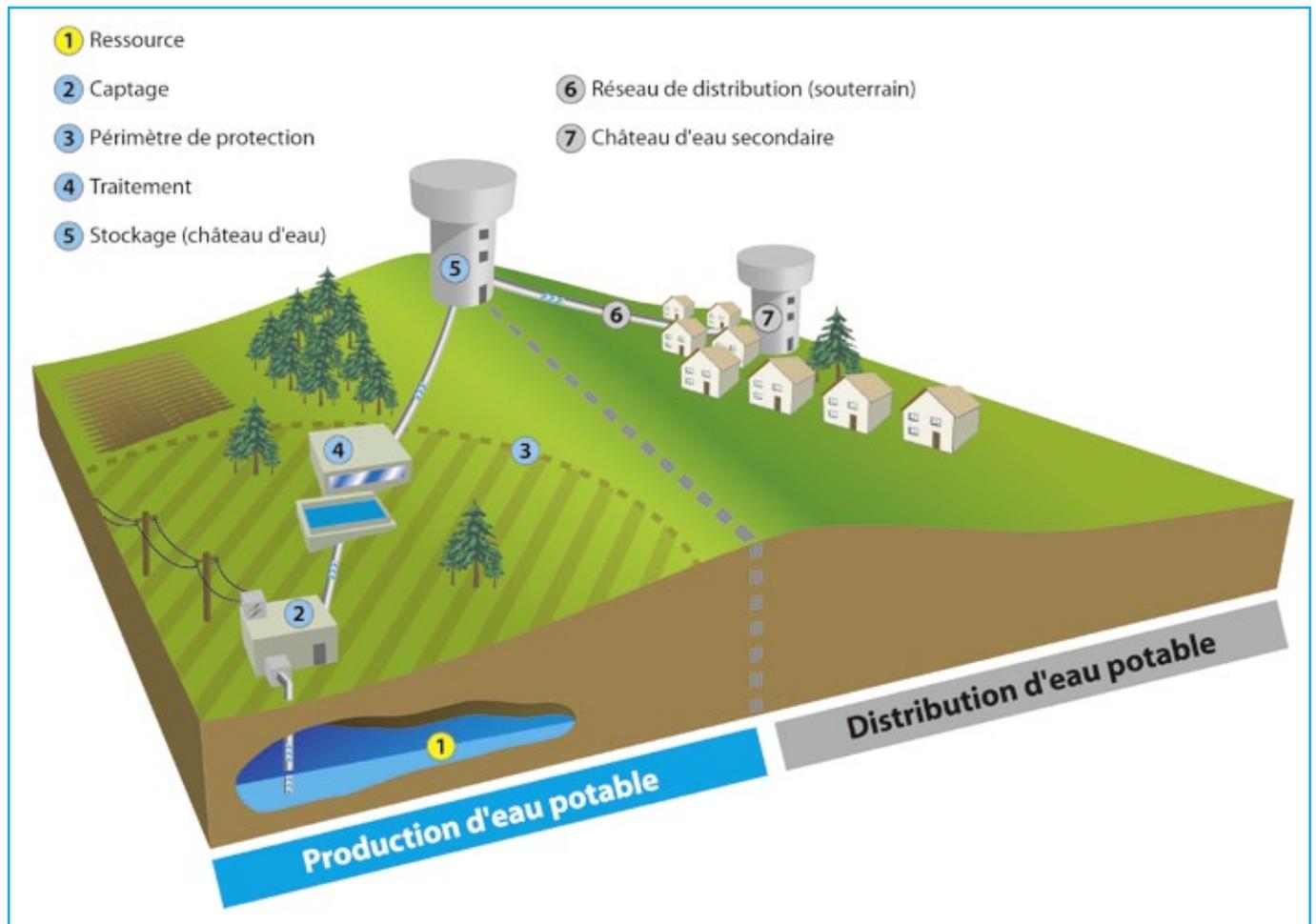


# MISSION OPÉRATIONNELLE

## LE PRINCIPE

- Le SYDED se charge de la production pour les collectivités adhérentes qui le souhaitent.
- Les collectivités adhérentes se chargent de la distribution.

En général, la limite entre ces deux activités se situe au niveau du "stockage" de l'eau potable dans le château d'eau. Cependant, d'autres situations particulières peuvent exister.



## ■ LES ENJEUX

**Regrouper les acteurs du secteur de l'eau afin de répondre aux défis à relever en terme d'approvisionnement :**

- Sécuriser les ressources sur tout le territoire (interconnexions entre les réseaux),
- Garantir la qualité de la ressource (mise en place des périmètres de protection).

**Mettre en oeuvre une solidarité départementale :**

- Sur le plan du service rendu – en offrant un accès à la ressource "eau" équivalent,
- Sur le plan financier – par la péréquation des coûts de production.

**Optimiser la gestion en mutualisant les moyens.**

## ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

### Mission 2 - Opérationnelle

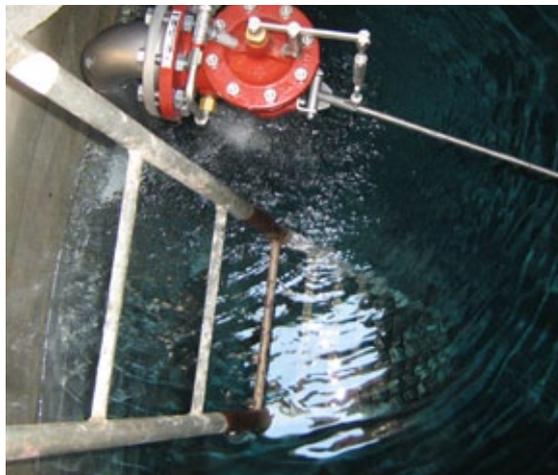
- Réalisation des interconnexions des réseaux
  - Création des captages et des ouvrages de production
  - Gestion des ouvrages de production (directe ou déléguée)
  - Mise en place des périmètres de protection autour des captages
- Elle peut entraîner le transfert des ouvrages des collectivités membres au SYDED

Dans le cadre du service public, le SYDED peut gérer des équipements de production et sécurisation :

Dans ce cas, les collectivités décident de **confier la totalité de leurs obligations sur la production d'eau potable**.

Le SYDED prend alors à sa charge tous les équipements. Il s'engage à produire un eau conforme aux exigences réglementaires tout en appliquant une tarification solidaire au travers du principe de péréquation des coûts.

En gérant la partie "production", le SYDED **souhaite avant tout rendre possible la réalimentation et l'interconnexion de collectivités**. Ceci permettra, in fine, le développement d'un maillage solidaire pour l'accès à l'eau potable.



## LE CONTEXTE

La qualité de l'eau potable est globalement satisfaisante mais **les ressources sont très sensibles aux intempéries** : les fortes pluies entraînent dans le sol des contaminations chimiques ou bactériologiques. Ainsi, des communes sont encore confrontées à des **pollutions épisodiques** (nitrates, pesticides...) imposant des restrictions d'usages.

Les ressources sont suffisantes, mais réparties de manière inégale sur le territoire : certaines communes sont plus chanceuses que d'autres... **Certains secteurs sont affectés de façon chronique par le manque d'eau**, surtout en période de sécheresse (2003, 2011...)

Isolés, **de nombreux réseaux se retrouvent sans alternative d'approvisionnement** en cas de difficultés : sécheresse, pollution, équipement non conforme... Sans réseau de secours, c'est la pénurie.

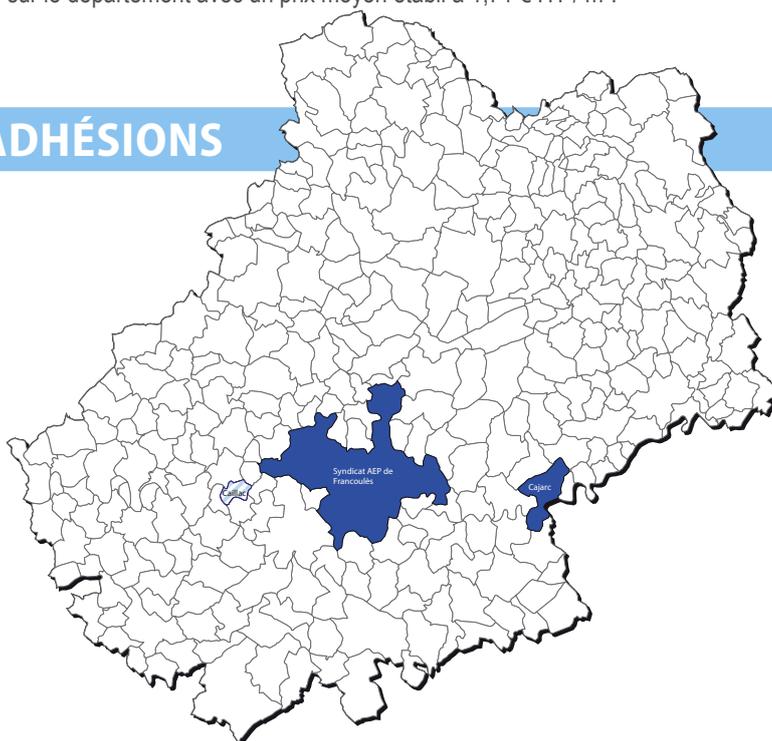
Hormis le SYDED, trois autres syndicats de production dits de « seconde génération » existent et permettent par des ventes en gros d'alimenter leurs collectivités adhérentes.

Le prix du m<sup>3</sup> d'eau potable oscille entre 0,67 € et 2,54 € HT sur le département avec un prix moyen établi à 1,71 € HT / m<sup>3</sup>.

Source : Observatoire Départemental de l'Eau - 2010

## ADHÉSIONS

-  Production d'eau potable
-  Etudes en cours



## BILAN DE LA MISSION 2 - CHAMP OPÉRATIONNEL

**Prise en charge de l'exploitation** de la production d'eau de la commune de Cajarc et du SIAEP de Francoulès :

- Reprise de 3 stations de pompage,
- 3 950 mètres linéaires de réseaux,
- Vente de 521 343 m<sup>3</sup>,
- Reprise du service de production d'eau assurée dans la continuité.

Suite à la demande de la Commune de Caillac pour une **interconnexion de sécurisation**, le SYDED a engagé une étude sur l'ensemble du secteur, en y associant tous les adhérents de la zone.

Engagement de la **révision du Schéma Départemental** pour le compte du Conseil général : organisation de 2 réunions de secteur sur les 7 identifiés (zone Ségala - Figeacois et zone Cajarc). Dans ce cadre le SYDED étudie, pour chaque collectivité concernée des scénarios d'interconnexions permettant, à partir de ressources prioritaires au Schéma Départemental d'Eau Potable, d'alimenter, à terme, les abonnés de façon sécurisée.

## LES PROJETS

### • Mise à jour du Schéma Départemental en 3 phases :

- Phase de collecte et de vérification des informations : mise en commun des données des collectivités concernées, et actualisation en intégrant notamment les éléments structurels récents (travaux, aménagements, nouveaux réseaux) afin de requalifier si besoin les enjeux de la zone.

- Phase d'analyse : mise à jour des scénarii d'origine, et proposition de nouveaux axes de réflexion, en intégrant éventuellement des problématiques de structures AEP limitrophes à la zone étudiée. Cette phase sera menée par le biais de réunions de travail en petits groupes avec les collectivités de la zone d'étude.

- Phase de mise au point : réalisation des scénarii de la zone et vérification de leur cohérence sur l'ensemble des zones, chiffrage, et hiérarchisation des travaux selon leurs pertinences et les contraintes locales.

Ce travail, réalisé sur l'ensemble des zones identifiées du département, permettra une actualisation du schéma départemental qui sera présenté à l'ensemble des collectivités AEP.

• **Avancement des études de réalimentation** des secteurs de Martel et Caillac, en cohérence avec le SDAEP.

• **Poursuite de l'optimisation de la production** sur les réseaux de Cajarc et du SIAEP de Francoulès.

• **Le "Pacte d'Istanbul pour l'Eau"** invite les maires, les autorités locales et régionales à s'engager dans une démarche de stratégies de gestion de l'eau mieux adaptées aux changements de notre planète. Les élus du SYDED ont décidé d'y adhérer en 2012. Le SYDED rejoindra ainsi les 250 autorités locales et régionales de 43 pays déjà engagés dans cette démarche. Les enjeux de demain, aussi bien à l'échelle mondiale que locale, ne trouveront un sens que dans une cohésion globale.



## TARIF 2011



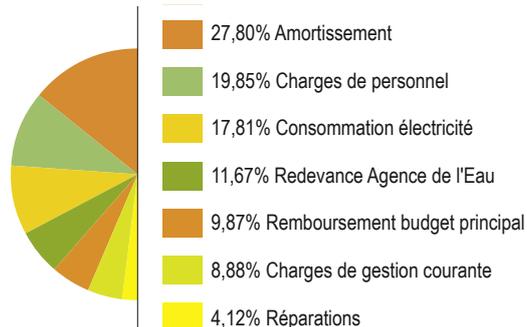
**Part variable : 0,23 € HT/m<sup>3</sup>**  
Délibérations du 01/07/2010 - Réf. 36-CS2-2010

**Part fixe : 24,00 € HT/abonné/an**

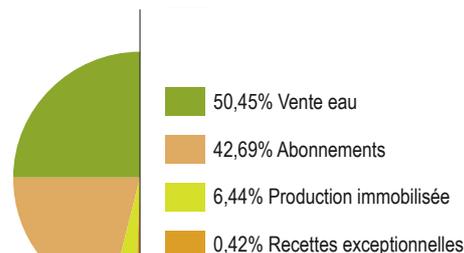
Soit, 0,43 € HT/m<sup>3</sup> pour la consommation moyenne d'une famille (120 m<sup>3</sup> par an).

## BILAN FINANCIER

**DÉPENSES : 226 720 €**



**RECETTES : 237 673 €**



# COMMUNE DE CAJARC

Consécutivement à l'adhésion de la commune de Cajarc au niveau 2 de la compétence eau potable du SYDED, celui-ci exploite la production d'eau potable de la commune depuis le 1er janvier 2011.

La Commune participe à hauteur de 24 € HT par abonné, tandis que son délégataire se voit facturer les volumes vendus en gros aux réservoirs du Pech et de Lacombelle.

## CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

Le SYDED exploite le service de production d'eau potable de Cajarc en régie.

### Station Landenouze :

Date de mise en service : 1992

Capacité nominale : 50 m<sup>3</sup>/h

Nature de l'Eau : Souterraine – milieux fissurés (Karst.)

Provenance de l'Eau : Forage (70 m de profondeur)

Type Filière : Traitement de désinfection

Equipement de télésurveillance : oui

Autorisation de prélèvement et périmètre de protection : 07/07/1992

Volume prélevé : 169 766 m<sup>3</sup>

Volume vendu au délégataire : 168 087 m<sup>3</sup>

Linéaire de réseau : 3 950 m

## INDICATEURS DE PERFORMANCE

### Données relatives à la qualité de l'eau produite :

Analyses - Contrôle sanitaire eau brute et eau distribuée	Cajarc		
	Total	Conforme	Commentaire
Nombre d'échantillons contrôle sanitaire ARS	4	3	Non-conformité au niveau de l'équilibre calco-carbonique ne rendant pas l'eau impropre à la consommation
Dont analyses physico-chimiques	4	3	
Dont analyses bactériologiques	4	4	

Indice de connaissance et gestion patrimoniale du réseau de production : 70 %

Rendement : 99 %

Indice linéaire des volumes non-comptés : 0

Taux de renouvellement des réseaux d'eau potable : 0 %

Taux d'avancement de la protection de la ressource en eau : 60 %

Taux de réclamation : 0 %

## PROJETS

Etude relative à la mise en place d'un analyseur de chlore afin d'améliorer la qualité de l'eau produite et permettre une meilleure traçabilité.

Etude relative à la mise en place d'un analyseur de turbidité afin d'approfondir la connaissance de la ressource.

Remplacement d'une pompe en préventif pour sécuriser la production en cas de panne.

# SIAEP DE FRANCOULÈS

Consécutivement à l'adhésion du SIAEP de Francoulès au niveau 2 de la compétence eau potable du SYDED, celui-ci exploite la production d'eau potable de ce syndicat depuis le 1er janvier 2011.

Le SIAEP participe à hauteur de 24 € HT par abonné, tandis que son délégataire se voit facturer les volumes vendus en gros à la sortie des stations de Valroufié et de Fontpolémie.

## CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

Le SYDED exploite le service de production d'eau potable du SIAEP de Francoulès en régie.

### Station Fontpolémie :

Date de mise en service : 1960

Capacité nominale : 65 m<sup>3</sup>/h

Nature de l'Eau Souterraine : Nappe

Provenance de l'Eau : nappe souterraine

Type Filière : Traitement de désinfection

Equipement de télésurveillance : oui

Autorisation de prélèvement et périmètre de protection : 14/02/1986

Volume prélevé : 329 768 m<sup>3</sup>

Volume vendu au délégataire : 324 958 m<sup>3</sup>

### Station Valroufié Bellefont :

Date de mise en service : 1969

Capacité nominale : 15 m<sup>3</sup>/h

Nature de l'Eau Souterraine : Nappe

Provenance de l'Eau : nappe souterraine

Type Filière : Traitement de désinfection

Equipement de télésurveillance : oui

Autorisation de prélèvement et périmètre de protection : 04/02/1967

Volume prélevé : 28 298 m<sup>3</sup>

Volume vendu au délégataire : 28 298 m<sup>3</sup>

## INDICATEURS DE PERFORMANCE

### Données relatives à la qualité de l'eau produite :

Analyses - Contrôle sanitaire eau brute et eau distribuée	Francoulès		
	Total	Conforme	Commentaire
Nombre d'échantillons contrôle sanitaire ARS	6	5	Non-conformité au niveau de l'équilibre calco-carbonique sur la station de Fontpolémie ne rendant pas l'eau impropre à la consommation
Dont analyses physico-chimiques	6	5	
Dont analyses bactériologiques	6	6	

Taux d'avancement de la protection de la ressource en eau : 60 %

Taux de réclamation : 0 %

## PROJETS

### Station de Valroufié Bellefont :

- Etude relative au renouvellement d'un analyseur de chlore afin d'améliorer la qualité de l'eau produite et permettre une meilleure traçabilité.
- Etude relative à la mise en place d'un analyseur de turbidité afin d'approfondir la connaissance de la ressource.
- Remplacement de la canalisation d'aspiration (sécurisation de la qualité de l'eau et du fonctionnement de la station).

### Station de Fontpolémie :

- Etude puis mise en place de moyens visant à réduire la turbidité et à en diminuer les impacts.



En savoir **PLUS** sur le **SYDED**.

---

# ACTIONS DE COMMUNICATION

## POUR LES SCOLAIRES

### Les animations scolaires

Les interventions dans les classes de CM restent un des moyens privilégiés de sensibilisation des scolaires. Elles se déroulent en 2 séances réparties sur 2 demi-journées, à la demande des enseignants.

### Le partenariat avec l'Inspection académique du Lot

Les outils de sensibilisation à l'environnement utilisés en classe sont le fruit d'une collaboration avec des conseillers pédagogiques et des enseignants volontaires.

→ 46 classes ont bénéficié des interventions du SYDED  
- soit, plus de 1 000 enfants rencontrés

### Les visites des bases de valorisation

Les visites des 3 centres de tri complètent de manière concrète les informations apportées lors des interventions en classe. Le soutien financier apporté par la prise en charge des frais de transport pour les classes de CM a été maintenu.

→ 61 visites - soit, un peu plus de 2 000 visiteurs

### Soutien de la démarche "Éco-école"

Éco-école est un label décerné aux écoles élémentaires, collèges et lycées qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable. Le SYDED conseille et accompagne les établissements qui le sollicitent dans ce cadre.

→ Le Lycée Clément Marot de Cahors, l'école élémentaire de St-Denis-Catus



## POUR LE GRAND PUBLIC

### Le journal d'information SYnergies (87 000 ex.)

Ce vecteur essentiel d'information écrite du SYDED est diffusé dans tous les foyers du territoire 2 fois par an. Les thématiques traitées en 2011 dans le "dossier spécial" ont été :

- **Amélioration de la collecte sélective : les communes et le SYDED se mobilisent** (janvier).

- **Le centre de tri de St-Jean-Lagineste : beaucoup plus qu'une simple rénovation** (juillet).

- **Semaine Européenne du Développement Durable**, Gourdon, 2 et 6 avril.
- **City Raid**, Cahors, 20 avril
- **Stand DEEE**, Cahors et Figeac, 21 mai
- **Stand foire éco-bio** (asso. Terra Salva), Cazillac, 25 juin
- **Stand Célé't** (Big Jump), Figeac, du 8 au 10 juillet
- **Festival Ecaussystème**, Gignac, 5 et 6 août
- **Foire exposition**, Cahors, du 22 au 26 septembre.
- **Fête de la science**, Souillac, du 12 au 15 octobre
- **Semaine de la Réduction des Déchets**, Cahors, du 21 au 24 novembre

### Animations "tri et réduction des déchets" hors domicile



Souhaitant étendre la sensibilisation "éco-citoyenne" du public, au-delà du cadre domestique, le SYDED s'est positionné comme partenaire de plusieurs manifestations culturelles, sportives ou commerciales, notamment pendant la période estivale :

### De nouveaux cabas

En janvier 2005, pour restreindre l'usage des sacs plastiques jetables, le SYDED avait envoyé des cabas dans tous les foyers lotois. Les années suivantes, ils étaient proposés gratuitement sur des stands tenus par le SYDED et lors de manifestations engagées

pour le tri et la réduction des déchets. Le stock a été renouvelé en 2011. Ce fut l'occasion d'actualiser son message et son design, en les mettant en accord avec ceux utilisés pour les bennes des camions de collecte (réalisés en 2010).



### Projet 2012 - Année mondiale de l'eau

Pour marquer l'année mondiale de l'eau, un dossier spécial sur la gestion de l'eau potable dans le Lot sera traité dans le SYnergies n° 8. Des animations et des supports pédagogiques pour le jeune public doivent être développés sur la thématique de l'eau (gestion des ressources, utilisation au quotidien de l'eau potable, traitement des eaux usées...).

# PRÉVENTION DES RISQUES

En gérant des activités industrielles, le SYDED exploite des équipements qui peuvent générer des risques, tant sur le plan de la santé-sécurité (accidents de travail, maladies professionnelles...), que sur le plan environnemental (impacts et rejets liés à l'exploitation).

C'est pourquoi, le service Qualité-Sécurité-Environnement (service support transversal à toutes les compétences/activités) se charge de mettre en place des moyens de maîtrise de ces risques à partir des analyses des situations de travail, des indicateurs de suivi, des besoins d'exploitation, de la réglementation...

## SANTÉ – SÉCURITÉ : LA PRÉVENTION

### Pour prévenir les risques d'accidents, plusieurs outils ont été utilisés :

- **Le DUERP** (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels), mis à jour annuellement, permet d'identifier les risques professionnels et de définir les actions préventives. A fin 2011, environ 60 % des actions ont été menées, avec une priorité sur l'activité "centre de tri" qui génère 62 % des accidents du travail.

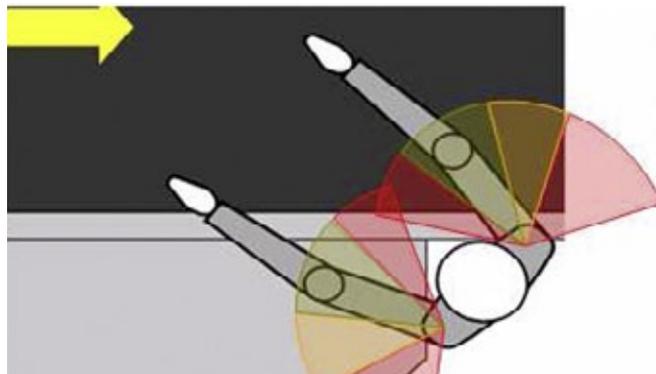
- **L'étude sur les postes séniors** : un accord d'entreprise a été signé en faveur de l'emploi des séniors (salariés de plus de 50 ans) afin, entre autre, d'améliorer les conditions de travail et de permettre un meilleur maintien dans l'emploi. Pour cela, des analyses de postes ont été effectuées afin d'identifier les sources de contraintes liées au rythme, à la posture et à l'environnement de travail. Suite à ces analyses, des actions d'amélioration ont été définies. A fin 2011, environ 65 % des actions ont été menées. Elles concernent en priorité la mise en place des équipements de protection collectifs (confort des engins par exemple).

- **La communication** : *flash sécurité, affiche sécurité, info accident, mémo* (etc.) sont autant de supports utilisés pour transmettre des informations et permettre une prise de conscience à la fois individuelle et collective sur les risques et accidents.

Une nouvelle fiche prévention a par exemple été diffusée pour rappeler les consignes et les règles de sécurité à suivre lors des déplacements dans les escaliers.

- **Les actions de formation** ont été suivies en vue de compléter les connaissances des agents sur leur métier et les risques inhérents : secourisme, habilitations électriques, risques routiers...

Au total : 578 heures de formation pour 71 salariés.



- **L'ergonomie** : Comme dans la plupart des métiers dits de "travail à la chaîne", les cadences et la répétitivité des gestes pour les agents de tri peuvent entraîner, au bout d'un certain temps, des troubles musculo-squelettiques (notamment des tendinites). Suite à un état des lieux mené par le SYDED sur ses trois centres de tri, une démarche interne a été engagée. C'est pourquoi, dès le lancement du projet d'optimisation du site de St-Jean-Lagineste, le SYDED a pris la décision innovante d'y intégrer un volet « ergonomie », entièrement dédié à la **prévention des risques professionnels** et à l'**amélioration des conditions de travail**.

Pour améliorer les conditions de travail, d'autres facteurs ont également été pris en compte : aspiration des poussières, traitement des odeurs, isolation phonique, maintien d'une ambiance thermique stable, éclairage à dominante naturelle...

## ENVIRONNEMENT : LA MAÎTRISE DES IMPACTS

Dans la continuité du programme environnemental élaboré en 2009, de nombreuses actions ont été menées :

- Réalisation de **contrôles** sur les **rejets atmosphériques** des réseaux de chaleur.

- Mise en place d'un suivi et d'un **entretien de tous les séparateurs à hydrocarbures** pour retenir et éliminer conformément à la réglementation les écoulements issus des eaux pluviales de ruissellement.

- Mise en place d'un **suivi post-exploitation du CET de Figeac** conformément à la réglementation relayée par la DREAL (contrôles des eaux de ruissellement, des eaux souterraines, du biogaz, de la topographie du dôme, garanties financières,...).

- **Mise à jour des situations administratives** pour les concilier avec les évolutions des équipements du SYDED (hangar de stockage de broyats de bois de Figeac, suppression de l'activité de transit d'ordures ménagères à Glanes, projet "unité boues" à Catus).

D'autre part, la DREAL a poursuivi les inspections des installations du SYDED en contrôlant la base de valorisation de Figeac (y compris le CET), celle de Saint-Jean-Lagineste, et les installations de Souillac et de Glanes. Il n'y a eu aucun écart donnant lieu à une mise-en-demeure. Les observations sont intégrées dans le plan d'actions environnementales et font l'objet d'un suivi dont l'état d'avancement est communiqué à la DREAL.

L'année 2010 avait été marquée par 3 incidents nécessitant les secours extérieurs. **En 2011**, il n'y a pas eu de tels incidents et donc **aucun effet néfaste sur l'environnement ou le voisinage**.

Dans le domaine de la prévention des impacts sur l'environnement, **l'année 2012** sera marquée par la **réhabilitation du CET de Dégagnac** et le suivi de ses impacts environnementaux.

# LEXIQUE

**AEP** : Adduction d'Eau potable.

**AMO** : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : contrat selon lequel un maître d'ouvrage public fait appel aux services d'une personne publique ou privée pour faire les études nécessaires à la réalisation d'un projet.

**ARS** : Agence Régionale de Santé.

**Equilibre calco-carbonique** : équilibre chimique que l'on trouve dans l'eau entre les ions carbonates, hydrogénocarbonates et le gaz carbonique libre. Le but du maintien de l'équilibre calco-carbonique est de limiter les phénomènes de corrosion des métaux et d'éviter l'entartrage des réseaux ou l'attaque des bétons et des matériaux calcaires.

**Interconnexion des réseaux d'alimentation en eau potable** : consiste à mettre en liaison de manière réciproque des unités de distribution distinctes dans le but d'assurer la continuité de l'approvisionnement ainsi que la sécurisation qualitative et quantitative de l'alimentation en eau potable\* de chacune des unités interconnectées.

**Maître d'Ouvrage** : personne morale pour laquelle l'ouvrage est construit. Responsable principal de l'ouvrage, il remplit dans ce rôle une fonction d'intérêt général dont il ne peut se démettre.

**Maîtrise d'œuvre** : personne ou entité chargée de la conduite opérationnelle de travaux

**Périmètre de protection** : zonage établi autour des points de prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine en vue d'assurer la préservation de sa qualité.

**SATESE** : Service d'assistance technique à l'épuration et au suivi des eaux

**SDAEP** : Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable

**SIAEP** : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

**SPANC** : Service Public d'Assainissement Non Collectif

**Turbidité** : (caractéristique optique de l'eau) capacité à diffuser ou absorber la lumière. Elle est due à la présence dans l'eau de particules en suspension minérales ou organiques.

